

Les autorités responsables dans chaque pays continueront de coopérer étroitement en vue d'atténuer les éléments de déséquilibre qui subsistent. En particulier, de nouveaux efforts devront être faits afin que les courants de capitaux contribuent à rétablir l'équilibre des balances des paiements, au lieu de l'entraver, en tenant compte de la situation dans les différents pays. Il y a lieu de noter que des ressources importantes sont disponibles pour faire face aux difficultés temporaires de balance des paiements.

Les prix et les coûts ont monté en Europe. Il convient de mettre un terme à cette hausse sans prendre des mesures restrictives qui risqueraient d'arrêter une saine expansion économique. Une croissance économique soutenue, sans hausses fâcheuses des coûts et des prix, pourrait être facilitée par une politique adéquate des revenus et par des mesures propres à assurer la mobilité des facteurs de production. Un rapport sur la question des coûts et des prix sera publié.

Les ministres ont été saisis d'un premier rapport, qui sera publié, sur certains problèmes liés à l'objectif collectif de croissance de 50 % du produit national réel pendant la décennie 1960-1970, fixé par le conseil ministériel en 1961. S'il est vrai que cet objectif est bien à la portée des pays membres, les constatations faites au cours des deux premières années de la décennie montrent qu'il est indispensable à cette fin d'utiliser mieux et plus complètement les ressources économiques.

Se référant au communiqué de l'année dernière, les ministres ont affirmé de nouveau qu'une croissance rapide est particulièrement souhaitable dans tous les pays membres en voie de développement et ont confirmé l'importance qu'ils attachent à ce que l'organisation poursuive ses efforts dans ce domaine. A cet égard, ils ont souligné l'importance